

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°CP2025-
11/7/30
DOSSIER N°7191

BOOST'VILLE - LA SOUTERRAINE

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Avaient donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : Direction Générale des Services/Direction du Développement et de l'Innovation

RAPPORTEUR : M. Valéry MARTIN

OBJET : BOOST'VILLE - LA SOUTERRAINE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,
VU la délibération CD2024-04/4/40 du 11/04/2024 relative au dispositif « Boost'Ville » ;
VU le budget de l'exercice,
VU le rapport CP2025-11/7/30 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder une subvention de **27 907,50 €** à la Ville de La Souterraine pour l'installation d'un système sécurité incendie dans les locaux de Traces de Pas, représentant 30 % d'une dépense éligible de **93 025,00 € H.T.** ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Dit que la somme nécessaire sera imputée au Budget départemental au Chapitre 204, Article 2041482, Fonction 62 ; Opération BOOST'VILLE (Investissement).

Ne prend pas part au vote :

M. Patrice FILLOUX, Elu à la Mairie de La Souterraine

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET